



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5^{ème} réunion de 2023

Séance du 7 décembre 2023

Délibération

PV n° 14

Objet : Plan d'action « nos engagements en faveur du volontariat »

Date de convocation :
24 novembre 2023

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni au centre d'incendie et de secours de TROYES OUEST sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• Membres de droit

Membre présent : 1

Madame la Directrice de cabinet de Madame la Préfète Anne GABRELLE

Membre excusé : 1

Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET

• Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice : 22

Membres présents : 16

*Mesdames Sylviane BETTINGER, Marie-Thérèse LEROY, Elisabeth PHILIPPON.
Messieurs Guy BERNIER, Philippe DALLEMAGNE, Bernard DE LA HAMAYDE,
Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Olivier
JACQUINET, Arnaud MAGLOIRE, Jean-Yves MATHIAS, Jean-Louis OUDIN,
Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Membres absents excusés non représentés : 6

*Mesdames Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Marie-Noëlle RIGOLLOT.
Messieurs Bruno BAUDOUX, Philippe BORDE, Didier LEPRINCE.*

• Membres ayant voix consultative

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Cne Nicolas RUINET, Adc Rudy GUBLIN, Adc Cyrille RAPHAEL, Madame Laetitia MUSSARD.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Ltn Thierry LANE.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Considérant la « crise de la disponibilité » du volontariat sur le territoire national et à fortiori, sur le territoire aubois, le service départemental d'incendie et de secours de l'Aube a souhaité, dès 2022, soutenir ses sapeurs-pompiers volontaires et mettre en place des actions favorisant tant le recrutement que la fidélisation de ses agents.

Un diagnostic a tout d'abord été établi afin de mettre à jour les causes précises de cette crise. Un plan d'actions est ensuite entré en phase opérationnelle en 2023, avec la création du Groupement d'Appui au Volontariat (GAV).

Rappel des actions menées depuis le 1^{er} janvier 2023

Le GAV soutient au quotidien l'action des chefs de centre.

Une fiche de suivi reprenant l'ensemble des composantes d'un centre de secours (Ressources Humaines, Formation, Opération, Technique) permet de comparer semestriellement des indicateurs, de visualiser l'évolution de la disponibilité du centre et d'en extraire les leviers d'action.

Chaque visite permet de faire un point complet sur « la vie » du centre et de mettre en œuvre une aide la plus proche possible de l'état-major envers les centres de secours. Une politique du « aller-vers » est ainsi déployée.

Le plan comprenait également la mise en place de groupe « Actions ».

Au-delà de l'instauration d'échanges constructifs entre les chefs de centre du département, chaque chef de centre s'était alors saisi au 1^{er} trimestre 2023 d'un levier qu'il était en charge, toujours avec l'appui du groupement, de mettre en œuvre au sein de sa structure durant le 2^{ème} trimestre 2023.

Au total, ce sont 26 actions différentes qui ont été choisies.

Au 1^{er} octobre 2023, ce sont finalement 39 actions qui ont été mises en œuvre :

- 5 portes ouvertes,
- 10 autres manifestations à destination de la population (bal du 14 juillet, foire commerciale, loto...),
- 2 réunions informatives à destination de la population sur l'engagement SPV,
- 1 audit sur les raisons de non-engagement des jeunes au sein d'un territoire rural,
- 1 formation PSC1 à destination de la population,
- 3 visites de centre à destination des conseils municipaux,
- 8 manœuvres d'ensemble avec les centres de première intervention,
- 4 réunions avec les corps communaux,
- 2 propositions de modification de paramétrage du logiciel d'alerte (plan de déploiement, armement des engins...),
- 2 mises en place d'entretiens individuels au sein des centres,
- 1 démarche SSQVS au sein d'un centre.

Bilan au 1^{er} octobre 2023

Sur les 39 actions menées, seules 2 actions ont été évaluées comme sans effet par le chef de centre (une réunion publique à destination de communes non dotées d'un centre de première intervention et l'organisation d'un vide-grenier).

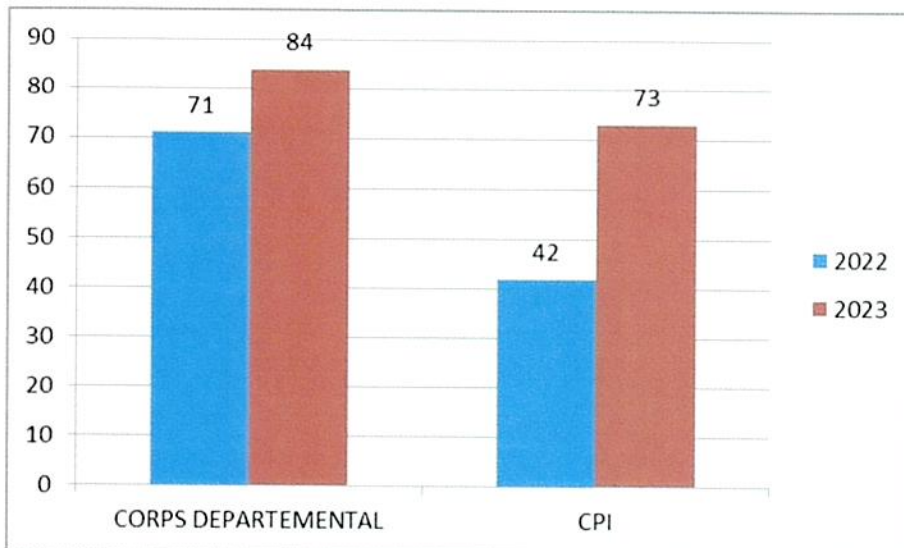
Les chefs de centre sont unanimes sur le fait que si le bienfait des actions sur le recrutement est encore difficile à estimer, les apports bénéfiques sur la fidélisation sont incontestables. Les actions ont en effet permis de redonner un sentiment de cohésion au sein des centres de secours et de développer, voire de renouer des liens entre les centres du corps départemental et les corps de première intervention.

Evolution de la disponibilité



On observe une hausse de 4% de la disponibilité entre 2022 et 2023.

Evolution des recrutements



Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

PREND ACTE que ce rapport a reçu un avis favorable par le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires qui s'est réuni le 10 novembre 2023 ;

VALIDE les actions mises en œuvre en 2023 « nos engagements pour le volontariat » ;

SOUTIENT par l'action de ses membres, les orientations prises par les chefs de centre et cadres du SDIS de l'Aube.

Fait le 15 DEC. 2023

Votes pour : 16

Mesdames Sylviane BETTINGER, Marie-Thérèse LEROY, Elisabeth PHILIPPON.

Messieurs Guy BERNIER, Philippe DALLEMAGNE, Bernard DE LA HAMAYDE, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Olivier JACQUINET, Arnaud MAGLOIRE, Jean-Yves MATHIAS, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY